



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 19 SEPTEMBRE 2022**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* de la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023 ;
2. *Présentation pour avis* de la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023.

I. Registre de présence

Le 19 septembre 2022 à 11h00,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelpe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 1^{er} septembre 2022, adressée par voie électronique.

1. Citeo

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Xavier Arrom, suppléant, représentant de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia Baschet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Mme Isabelle Videlaïne, suppléante, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Jacques Bordat, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- M. Hervé Sirena, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Yann Laffont, titulaire, représentant d'Intercommunalités de France ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France ;
- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Moïra Tourneur, titulaire, représentante de Zero Waste France ;
- M. Jean-Christophe Gavallet, titulaire, représentant de France Nature Environnement (FNE) ;
- M. Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Est absent :

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le représentant de Régions de France.

2. Adelphe

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France et *a reçu pouvoir* de M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Yann Laffont, titulaire, représentant d'Intercommunalités de France ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France ;
- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Moïra Tourneur, titulaire, représentante de Zero Waste France ;
- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- Le représentant de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB), *a donné pouvoir* à Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Laurent Grave-Raulin, Directeur des Relations Institutionnelles, Citeo ;
- Julien Dubourg, Directeur Relation Clients et Marketing, Citeo ;
- Clara Seligmann, Conseillère Affaires réglementaires et partenariats, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Isabelle Videlaïne préside la réunion en sa qualité de suppléante de la Présidente de la séance conjointe des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et Adelphe (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

Les Comités ont été convoqués à l'effet de délibérer et de rendre leurs avis respectifs sur :

- la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023 ;
- la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable.**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable.**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**
- Association des Maires de France : **Avis favorable.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zero Waste France : **Avis favorable.**
- France Nature Environnement : **Avis favorable.**
- Union Nationale des Associations Familiales : **Avis favorable.**

Avec onze (11) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023.

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable.**
- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**

Collège associations :

- Zero Waste France : **Avis favorable.**
- Consommation Logement et Cadre de Vie : **Avis favorable.**

Avec huit (8) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition révisée de Citeo et Adelphe relative aux modulations des contributions financières 2023.

2. Présentation pour avis de la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable.**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable.**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**
- Association des Maires de France : **Avis favorable.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zero Waste France : **Abstention.**
- France Nature Environnement : **Avis favorable.**
- Union Nationale des Associations Familiales : **Avis favorable.**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve, sous réserve d'absence de variations structurantes du projet de modification du cahier des charges de la filière emballages ménagers, la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023.

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable.**
- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**

Collège associations :

- Zero Waste France : **Abstention.**
- Consommation Logement et Cadre de Vie : **Avis favorable.**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve, sous réserve d'absence de variations structurantes du projet de modification du cahier des charges de la filière emballages ménagers, la proposition de Citeo et Adelphe relative au montant des contributions financières pour l'année 2023.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

DocuSigned by:

A1320D8B6713477...

Présidente de la séance conjointe

Isabelle Videlaïne, Fédération Hygiène et Entretien Responsable

DocuSigned by:

E612948D4D5142C...

**Scrutatrice – Comité Parties
Prenantes Adelphe**

*Cécile Janvier, Confédération des
Métiers de l'Environnement*